



ENGAGEMENT ÉTHIQUE DES DIRIGEANTS

AVIS IMPORTANT

Cet engagement s'inscrit dans la direction que nous, les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de direction (collectivement, les « dirigeants »), avons prise en ce qui a trait à l'éthique dans la conduite de nos affaires et de nos pratiques commerciales. Il se veut le reflet de notre engagement ferme non seulement de respecter la loi, mais aussi les meilleures normes d'éthique.

Le Code d'éthique et de déontologie explique les principes fondamentaux du présent énoncé d'engagement. Il a comme objectif de s'assurer que nos activités professionnelles demeurent saines et exemplaires et qu'elles soutiennent la réputation d'excellence de CIMA+.

COMPORTEMENTS ÉTHIQUES ET INTÈGRES

Nos comportements doivent s'appuyer sur la mission, la vision et les valeurs de CIMA+. Ils doivent également respecter les règles que nous nous donnons ainsi que les principes qui les sous-tendent.

Nous nous comportons toujours de façon responsable et faisons preuve de transparence, d'ouverture, de courtoisie et de respect envers tous les autres membres de CIMA+, envers nos clients et partenaires.

Nous sommes les ambassadeurs de l'éthique et de l'intégrité. Nous devons :

- Promouvoir les intérêts de CIMA+ avant nos propres intérêts;
- Encourager de façon un comportement éthique de tous les représentants de CIMA+, et maintenir des relations équitables;
- Avoir une conduite irréprochable, empreinte d'indépendance et d'objectivité;
- Être loyal et intègre envers les autres dirigeants et en aucun temps nous rendre coupable d'un abus de confiance et de procédés déloyaux;
- Préserver la confidentialité des débats, échanges et discussions;
- Agir avec prudence, compétence et diligence;
- Faire preuve de respect et d'intégrité dans l'utilisation des biens tangibles et intangibles de la société.



Conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels

Les conflits d'intérêts peuvent porter atteinte à l'indépendance professionnelle et à l'objectivité décisionnelle et influencer indûment la façon dont nous nous acquittons de nos responsabilités. Il est donc primordial pour CIMA+ de s'assurer que tout intérêt qui pourrait entrer en conflit avec celui de la société soit identifié et géré adéquatement afin de réduire le risque.

Un conflit d'intérêts est une situation où un individu pourrait donner préséance à d'autres intérêts, par exemple ses intérêts personnels ou ceux de personnes qui lui sont proches (conjoint-e, famille, partenaire d'affaires, etc.), au détriment des intérêts de certains clients, du public ou de CIMA+. Il n'est pas nécessaire que l'individu cherche réellement à privilégier ces autres intérêts : le risque que cela se produise est suffisant pour mettre en cause sa crédibilité et celle de CIMA+.

À l'occasion, nous pouvons accepter des faveurs ou des cadeaux non sollicités de 250 \$ et moins, mais seulement si cela ne comporte aucun risque de compromettre notre objectivité, notre impartialité et notre Indépendance professionnelle.

Nous identifions les situations qui présentent un risque de conflit d'intérêts et dans la mesure du possible, nous les évitons.

Si nous ou une personne qui nous est liée détient un intérêt à déclarer (se référer à la Politique sur les conflits d'intérêts) nous remplissons une déclaration d'intérêt et nous nous conformons au plan de traitement qui découle de l'analyse.

RESPECT DES LOIS, RÈGLES ET RÉGLEMENTS

Nous avons conscience de la responsabilité liée au rôle que nous avons au sein de la société et de l'importance de se conformer à l'esprit et à la lettre des lois, règles et règlements applicables et d'en faire la promotion.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE

Responsabilités

Nous avons spécialement le devoir de servir de modèles de conduite appropriée et de veiller à ce que les principes et politiques en matière d'éthique et de conduite ainsi que les autres lignes directrices et politiques de CIMA+ soient respectés.

Nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les membres du personnel qui nous signaleront un manquement quant à ces pratiques.

Déclaration

Si nous avons connaissance de la violation réelle ou présumée en matière d'éthique, nous ferons un signalement conformément à la Politique sur les signalements.